



Le bureau local de la CGT Pénitentiaire dénonce avec la plus grande fermeté l'attitude déshumanisante de la direction du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran. Trop souvent, lorsqu'un agent est blessé au cours d'une intervention, la direction ne prend pas systématiquement la peine de contacter l'agent concerné, pour s'enquérir de son état de santé ou de lui apporter un soutien durable.

Si le risque d'agression fait partie des réalités de notre métier, l'indifférence qui peut suivre, elle, n'est pas acceptable. Nous sommes des professionnels aguerris et engagés. Nous avons donc le droit au respect et à la considération de notre hiérarchie.

Comment accepter qu'après une agression physique, qu'aucune politique de soutien ne soit mise en place ? Trop souvent un simple coup de téléphone est passé à l'agent concerné, quand il n'est pas tout simplement oublié.

Ce simple contact de la Direction n'est ni un luxe, ni une marque de faiblesse ! c'est un devoir humain, c'est une responsabilité hiérarchique. Le minimum, c'est que chaque agent agressé soit systématiquement accompagné par la direction elle-même, garante de notre sécurité, et non par l'officier de permanence.

Les discours officiels ne manquent pas : solidarité, cohésion, valeurs humaines... surtout lorsqu'il s'agit d'imposer des heures supplémentaires à des agents à bout de souffle. Mais lorsqu'il s'agit de solidarité réelle envers des personnels agressés, cette solidarité n'est ni systématique ni suivie. Après l'agression, l'agent disparaît dans les statistiques et la vie continue. Pour certains, cette absence de considération est vécue comme une double peine : l'agression, puis l'indifférence administrative.

Notre direction devrait se préoccuper de l'état psychologique de l'agent durant sa convalescence, lui apporter un soutien sans faille et agir sur les causes de l'agression afin d'éviter qu'elle ne se reproduise. De surcroît, lorsque des sanctions disciplinaires s'ensuivent, elles devraient être fermes, dissuasives et exemplaires. Trop souvent, les auteurs d'agressions s'en sortent avec des mesures qui ne reflètent pas la violence mentale subie par les personnels, déjà soumis à une tension permanente.

Une agression sur personnel dépositaire de l'autorité n'est pas anodine et il faut le faire comprendre à ceux qui seraient tentés à ceux qui seraient tentés d'en commettre.

Quel message envoie-t-on lorsqu'il est fait preuve de laxisme en la matière ? Que l'agression d'un agent serait presque banale ? Que l'humanisme, la justice, la sécurité, la solidarité envers les personnels ne seraient que de simples mots prononcés lors des vœux de nouvelle année ?

Le bureau local de la CGT Pénitentiaire exige

Un contact systématique, humain et respectueux de la Direction envers tout agent agressé, afin de l'accompagner durablement et de suivre les recommandations du médecin de prévention.

Une reconnaissance réelle du préjudice subi, à travers des sanctions fermes, dissuasives et exemplaires.

La saisine systématique du procureur de la République pour que les plaintes déposées par les agents ne tombent pas dans l'oubli.

Ces revendications ne sont ni excessives ni corporatistes. Elles représentent simplement le respect dû à celles et ceux qui font fonctionner l'administration pénitentiaire au quotidien. Le respect ne se décrète pas : il se démontre. Et rappelons que la direction est garante de notre santé et de notre bien-être au travail.

Le bureau local de la CGT Pénitentiaire restera mobilisé pour défendre les agents, leur dignité, leur sécurité et leurs droits.

**LA SOLIDARITÉ NE DOIT PAS ÊTRE UN SLOGAN, MAIS
UNE RÉALITÉ !**